

Programme du ministère des Transports face aux aléas côtiers L'audience publique se poursuit le 15 juin 2026

Québec, le 26 mai 2026 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée d'Antoine Morissette, président, ainsi que de Stéphanie Dufresne et Linda St-Michel, commissaires, annonce le début de la deuxième partie de l'audience publique sur le programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à compter du 15 juin 2026.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le programme.

Une tournée de consultation

Pour favoriser la participation publique, la commission souhaite aller à la rencontre des citoyennes et citoyens où ils se trouvent, afin d'entendre leur opinion en plus d'échanger avec eux. Considérant l'ampleur du territoire visé par le programme, la commission invite les personnes intéressées à s'inscrire dès que possible sur le site Web du BAPE. C'est de cette façon que l'organisme pourra planifier les dates et les lieux de sa tournée de consultation.

À retenir

- Les séances de la deuxième partie de l'audience publique se tiendront à partir du 15 juin 2026 à 19 h et se poursuivront les jours suivants, en fonction de la participation anticipée et des inscriptions reçues.
- Les personnes qui souhaitent donner leur opinion de vive voix à la commission sont invitées à s'inscrire dès maintenant sur le site Web du BAPE;
- Les détails entourant la tournée de consultation seront annoncés sous peu;
- Les séances se tiendront en salle et seront diffusées en direct sur le site Web;
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue sont offertes. Tous les détails se trouvent sur la page Web du dossier;
- La commission remettra son rapport à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au plus tard le 18 septembre 2026. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants;
- Accès à la documentation du programme sur le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Donner son opinion par écrit ou verbalement](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



– 30 –

Source :

Patrick Fournier, conseiller en communication

581 925-0696 | 1 800 463-4732

programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca